

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 PERSPECTIVES 2022

pays
sud
TOULOUSAIN



SOMMAIRE



AIDE AUX PROJETS



CULTURE & COMMUNICATION



CONTRAT LOCAL DE SANTE



ÉNERGIE - CLIMAT



URBANISME – AMENAGEMENT



RÔLE DU PETR

Le PETR du Pays Sud-Toulousain a pour rôle l'animation du territoire, de manière à **orienter, favoriser et soutenir son aménagement harmonieux et son développement soutenable.**

En ce sens, **il fédère, concerte, coordonne et assiste** ses 3 Communautés de Communes membres, et à travers elles, les 99 Communes qui composent le territoire. Il n'est **pas une collectivité locale**, mais un **Etablissement Public de Coopération Locale** (non Intercommunale), sous forme de syndicat mixte.

Dès lors, il mène des **missions sur des thématiques établies, définies et encadrées par ses membres.** Il n'a donc **pas vocation à se substituer** à ses Communautés de Communes, mais à agir pour leur compte, à leur demande, sous leur contrôle, selon leurs orientations partagées, et sur la base des moyens qu'elles mutualisent et lui allouent, en particulier financiers. En cela, il est un **outil à leur service exclusif.**



OBJECTIF DU PETR

Les Communautés de Communes assignent et confient au PETR des missions et des tâches sur des thématiques et des domaines pour lesquels leurs actions isolées les unes des autres, soit sont impossibles (dispositifs ciblés sur les PETR, problématique des compétences partagées...), soit sont d'une portée et d'une efficacité moindres (pertinence du territoire, mise en commun de moyens...), soit sont plus onéreuses (économies d'échelle).

L'efficience est donc le mot d'ordre des Communautés de Communes à l'endroit du PETR du Pays Sud-Toulousain, qui doit faire pour elles, par elles et avec elles dans les cas où il apporte une plus-value certaine et reconnue.



COMPÉTENCES

- **Projet de Territoire, partenariats et contractualisations** pour le compte et en partenariat avec les Communautés de Communes
- **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)** : élaboration, modification et révision
- **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** : élaboration, modification et suivi
- **Contrat Local de Santé (CLS)** : élaboration, modification et suivi

MISSIONS

INGENIERIE FINANCIERE ET TECHNIQUE AU SERVICE DES COLLECTIVITES ET AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Contrat Local de Santé (CLS)
- Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE) 2021-2027 avec l'Etat
- Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 avec la Région
- LEADER 2014-2020
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Stratégie culturelle



MOYENS

MOYENS HUMAINS

Une équipe de 27 agents en 2021 (masse salariale chargée proche du million d'euros) / 13 contractuels publics + 14 statutaires -> 28 en 2022 avec le recrutement d'un.e Gestionnaire LEADER (masse salariale chargée proche de 1,2M€) / 13 contractuels publics + 1 contractuel privé + 14 statutaires .

MOYENS FINANCIERS

Un budget voisinant 2M d'euros, abondés dans l'ordre alphabétique par :

- **ADEME** sur la mission Energie-Climat pour ingénierie et actions en 2021 comme en 2022 (contractualisations)
- **ARS Occitanie** sur le Contrat Local de Santé, en 2021 (24 000€) et en 2022 (30 000€)
- **Communautés de Communes** à hauteur de 3€/habitant + 10 000€ chacune pour le PCAET + 10 000€ chacune pour le CLS -> 3,6€/habitant en 2022 (Convention d'Objectif et de Moyens à venir)
- **Communes adhérentes / ADS** : 153€/acte (183,6€ hors PETR) + en 2022 1€/habitant
- **Département** : 50 000€ pour l'ingénierie en 2021 -> 25 000€ en 2022 fléchés sur le SCoT + ingénierie technique (Haute Garonne Ingénierie / HGI en particulier) + subventions diverses (?)
 - **LEADER** : ingénierie et actions financés entre 48% et 60%
 - **Région** : 50 000€ pour l'ingénierie en 2021 (et 2022?)





AIDE AUX PROJETS

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Grâce à la **mutualisation des moyens** de ses membres, le **PETR du Pays Sud-Toulousain accompagne les politiques et actions des Communautés de Communes, et à travers elles, des Communes du territoire, via une ingénierie à la fois financière** (subventions européennes, nationales, régionales et départementales que le PETR du Pays Sud-Toulousain peut solliciter ou gérer) **et humaine** (équipe technique en complément des services intercommunaux et communaux).

Dans le cadre des domaines d'intervention qui lui sont confiées par les Communautés de Communes, il s'agit d'un **accompagnement personnalisé** (individualisé ou collectivisé) qui prend essentiellement la forme d'une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** déclinée comme suit :





AIDE AUX PROJETS

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ecoute, conseil, orientation et suivi pour les projets de collectivités locales du territoire. **Les agents du PETR du Pays Sud-Toulousain n'ont pas vocation à écrire ces projets, ni à monter les dossiers afférents** (cahiers des charges, DCE, demandes de subventions...) ; **mais ils y concourent**, soit directement (conseil), soit indirectement (orientation vers des experts à la technicité supérieure nécessaire, soit de structures publiques (HGI, SDEHG, Réseau 31...), soit privées (en particulier des bureaux d'études), toujours dans un suivi étroit et rigoureux pour faciliter la définition et la réalisation des projets. Il en va par exemple ainsi des PLU, des rénovations thermiques, des événements culturels, des actions de prévention et de promotion de la santé...

Sur demande et soutien des Communautés de Communes, les agents sont néanmoins susceptibles d'approfondir et de développer l'AMO (études, montage de dossiers...), en particulier dans le cadre des contractualisations portées par le PETR du Pays Sud-Toulousain, notamment le programme européen LEADER.





AIDE AUX PROJETS

ETAT : CRTE



PRÉFECTURE
DE LA
HAUTE-GARONNE

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) prend la suite du Contrat de Ruralité dont le PETR était porteur sur 2018-2020 ; à la différence qu'il s'inscrit dans le cadre du **Plan de Relance** de l'Etat induit par la crise sanitaire, et qu'il se veut **intégrateur des dispositifs nationaux à l'œuvre**, pour un **effet levier maximal** sur les territoires locaux ainsi visés.

En Pays Sud Toulousain, l'Etat a fait le **choix du PETR pour être le rédacteur et le guichet du CRTE**, pour le compte et en association de ses 3 Communautés de Communes. Celles-ci ont chacune élaboré un **Projet de Territoire**, dont s'est naturellement inspiré le PETR pour imaginer et proposer le sien, **socle du CRTE et de toutes les autres contractualisations à venir**.





AIDE AUX PROJETS

PROJET DE TERRITOIRE DU PST 2021-2027

En définitive, la démarche partagée a permis l'identification de fondamentaux renouvelés d'une vision territoriale ambitionnant une croissance verte, durable et inclusive, gage d'une économie locale diversifiée, solide, dynamique, pourvoyeuse d'emplois de proximité non délocalisables :

- **Autosuffisance énergétique / filières vertes**
- **Services à la population / santé**
- **Mobilités / économie locale**
- **Culture / patrimoine**

Ces quatre fondamentaux constituent le socle commun de la stratégie territoriale pour les années 2021 - 2027. Chaque élément est lié et la coordination de chacun d'entre eux permettra la construction d'un **territoire résilient** (face aux défis actuels et futurs), **dynamique** (développement endogène), **équilibré** (dans ses composantes), **rayonnant** (par delà ses frontières) **et attractif** (pour les populations et acteurs), plaçant le « **bien-vivre ensemble** » au cœur de son projet et où ses **caractéristiques rurales** sont capitalisées en ce sens.



AIDE AUX PROJETS

PROJET DE TERRITOIRE DU PST

Chapitre 1. TENDRE VERS UNE ECONOMIE RESPONSABLE ET DECARBONNEE, correspondant à la stratégie du Protocole d'intention signé avec l'Etat en préalable du CRTE « I. Le confortement, la relance et la transition de l'économie des territoires du PETR »



| | DECLINAISONS | ACTEURS CONCERNÉS | PISTES D' ACTIONS ENGAGEES OU POTENTIELLES (NON EXHAUSTIF) |
|---|--|---|---|
| <p>Orientation 1</p> <p>Préserver et gérer efficacement les ressources renouvelables en matières premières et en énergie</p> | <p>Axe 1</p> <p>Connaître, anticiper et maîtriser les ressources (eau, bois, cultures...) comme les risques</p> | <p>PETR + partenaires institutionnels et financiers (PIF) = Etat, Région, Département, autres</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etudes et projections (ex hydroélectricité), notamment dans le cadre du SCoT et du PCAET (Schéma Directeur Energie) ➤ Plans de préservation durable et de gestion efficiente (ex Charte forestière, Projet Alimentaire Territorial / PAT...) |
| | <p>Axe 2</p> <p>Accompagner les pratiques vertueuses des collectivités locales (aménagement, rénovations, constructions, matériaux recyclés, biosourcés...)</p> | <p>PETR, collectivités locales (CL) et SDEHG + PIF</p> | <p>> Service Energie Climat (SEC) avec notamment chargés de mission dans l'accompagnement des collectivités locales (ex CEP) et "chaleur renouvelable"</p> |
| | <p>Axe 3</p> <p>Sensibiliser et mobiliser les citoyens et les entreprises sur des pratiques plus durables (information, formation, aides, déploiement des filières vertes...)</p> | <p>PETR, CL et entreprises + PIF</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ SEC, en lien notamment avec le Guichet Renov'Occitanie ➤ Veille réglementaire et technique ➤ Prévention et recyclage des déchets ➤ Sobriété énergétique ➤ Education à l'environnement ➤ Ecogestes |
| <p>Orientation 2</p> <p>Stimuler les filières vertes, en particulier la production d'énergies renouvelables (solaire, bois, eau, vent et géothermie) en vue d'une autosuffisance énergétique à terme</p> | <p>Axe 1</p> <p>Accompagner les collectivités locales dans un objectif d'exemplarité et dans un rôle moteur</p> | <p>PETR et CL + PIF</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Service Energie Climat (SEC) avec notamment chargés de mission dans l'accompagnement des collectivités locales (ex CEP) et "chaleur renouvelable" : photovoltaïque, solaire, géothermie... ➤ Politique d'accueil des entreprises (zones dédiées, planification, exploitation des friches...) |
| | <p>Axe 2</p> <p>Encourager et soutenir l'investissement privé dans les EnR et l'économie circulaire</p> | <p>PETR, CL et entreprises + PIF</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ SEC, dont chargé de mission "chaleur renouvelable" ➤ Schéma directeur des EnR, observatoire de territoire ➤ Appui à l'innovation (matériaux, hydrogène, recyclage...) et aux initiatives citoyennes (labels...) ➤ Exploitation des friches, notamment industrielles et commerciales ➤ Mise en réseau et partenariats ➤ Observatoire de territoire / SIG ➤ Agriculture : méthanisation, solaire... |
| | <p>Axe 3</p> <p>Favoriser la formation et l'emploi dans les filières vertes (agriculture, EnR, recyclage...)</p> | <p>PETR, CL et entreprises + PIF</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ SEC, en lien avec la labellisation Renov'Occitanie ➤ Partenariats avec Pôle Emploi et organismes de formation ➤ GPECT Pays ➤ Agriculture : innovations techniques et méthodologiques, circuits courts... |



AIDE AUX PROJETS

PROJET DE TERRITOIRE DU PST

Chapitre 2. UN TERRITOIRE PERFORMANT EN TERMES DE SERVICES À LA POPULATION, correspondant à la stratégie du Protocole d'intention « III- et en veillant à une transition solidaire et inclusive pour les habitants des territoires »



| | INTITULÉ DE L'AXE | ACTEURS CONCERNÉS | PISTES D' ACTIONS ENGAGÉES OU POTENTIELLES (NON EXHAUSTIF) |
|--|--|--|---|
| <p>Orientation 1</p> <p>Renforcer le maillage des services (publics et marchands, commerce et artisanat locaux inclus) et équipements (sportifs, culturels, ludiques, sociaux...)</p> | <p>Axe 1</p> <p>Etayer l'offre de services et équipements, en particulier à destination des espaces ruraux, depuis et hors des centralités</p> | PETR, CL et entreprises + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat des lieux et prospective : observatoire de territoire / SIG ➤ Diffusion, extension, complétude de l'existant (ex programmes de revitalisation des centres-bourgs) ➤ Réponse aux besoins en espaces, équipements, formation, emploi, mise en réseau, dynamique partenariale |
| | <p>Axe 2</p> <p>Faciliter l'accès pour tous à ces services et équipements (sédentaires ou nomades / à domicile)</p> | PETR et CL + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication, promotion, diffusion, itinérance ➤ Accessibilité physique et numérique (ex France Services) |
| | <p>Axe 3</p> <p>Favoriser l'inclusion de tous en prenant en considération les besoins particuliers, avec focus sur la jeunesse (notamment scolaires), le grand âge et le handicap</p> | PETR et CL + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien à domicile des seniors ➤ Développer les liens et les solidarités, notamment intergénérationnelles ➤ Favoriser les expérimentations ➤ Politiques de l'habitat (PLH, SCoT) et des espaces publics (charte...) |
| <p>Orientation 2</p> <p>Agir pour la santé de tous, en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS)</p> | <p>Axe 1</p> <p>Compléter et enrichir l'offre existante dans les polarités, pour de véritables pôles de santé sur le territoire</p> | PETR, CL concernées et acteurs privés / publics + Etat | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Equipements ➤ Projections, attractivité ➤ Communication, promotion ➤ Mise en réseau et collaborations (ex des maisons de santé pour les premières urgences...) ➤ Soutenir l'emploi local (aides-soignants, infirmières...) |
| | <p>Axe 2</p> <p>Développer des logiques de complémentarité avec l'offre de santé de la métropole toulousaine et promouvoir les initiatives de solidarité locales</p> | PETR, CL et acteurs privés / publics + Etat | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etudes et partenariats ➤ Accessibilité (physique et numérique) ➤ Actions bénévoles, réserves citoyennes... |
| | <p>Axe 3</p> <p>Agir en faveur de l'éducation à la santé, la prise en compte de la santé mentale, d'une alimentation de qualité et du sport au quotidien</p> | PETR et CL | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Orientations agricoles du SCoT ➤ Soutien aux filières agricoles locales ➤ Paris 2024 |
| | <p>Axe 4</p> <p>Développer la e-santé, en notamment la télémedecine, à domicile ou à proximité</p> | PETR et acteurs privés / publics | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation et formation des divers publics aux problématiques de santé ➤ Téléconsultations, dématérialisation des actes, itinérance |



AIDE AUX PROJETS

PROJET DE TERRITOIRE DU PST

**Chapitre 3. POUR UNE MOBILITE DIFFERENTE,
ECOLOGIQUE ET PRATIQUE, correspondant à la
stratégie du Protocole d'intention « Il-Dans une
démarche intégrée de développement
durable »**



| | INTITULÉ DE L'AXE | ACTEURS CONCERNÉS | PISTES D' ACTIONS ENGAGEES OU POTENTIELLES (NON EXHAUSTIF) |
|---|--|--|--|
| Orientation 1 Renforcer et accroître les mobilités alternatives | Axe 1 Renforcer l'offre de transports collectifs (TC) | PETR, CL, Tisseo et acteurs privés / publics + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission Mobilités ➤ Enjeux identifiés sur le diagnostic du Plan de mobilité rurale (Axes A, B et D) ➤ Partenariat avec Tisséo (AOM de la métropole toulousaine) et la Région pour créer des connexions ➤ Transport À la Demande (TAD) ➤ Favoriser les liaisons transversales (notamment entre gares) |
| | Axe 2 Structurer une offre intermodale (faciliter les transferts d'un mode à l'autre) et internodale (nœuds de connexion, notamment les gares) autour des TC (existants ou à créer) | PETR, CL, Tisseo et acteurs privés / publics + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission Mobilités ➤ Enjeux identifiés sur le diagnostic du Plan de mobilité rurale (Axes A, B et D, notamment l'action B1 issu du diagnostic du Plan de mobilité rurale « Optimiser la desserte des transports collectifs régionaux ») ➤ Actions des intercommunalités vers des pôles d'échanges ➤ Partenariat avec Tisséo pour créer des connexions ➤ Observatoire de territoire / SIG ➤ Développement de la logistique multimodale |
| | Axe 3 Encourager un usage modéré de la voiture (covoiturage, autopartage de véhicules personnels, réservation en ligne de véhicules libres, électrification du parc...) et les déplacements décarbonés | PETR, CL, SDEHG et acteurs privés + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission Mobilités ➤ Enjeux identifiés sur le diagnostic du Plan de mobilité rurale (Axes A, B et D) ➤ Déploiement, sécurisation, recensement et promotion des aires et bornes dédiées ➤ Outils de mise en relation des usagers ➤ Animation et coordination du schéma directeur cyclable ➤ Soutien au développement des sentiers et pistes avec les Communes et Communautés de Communes |
| | Axe 4 Miser sur le numérique, l'emploi de proximité et les circuits courts pour diminuer les mobilités non essentielles, et favoriser les transversales ainsi que l'économie locale du territoire | PETR, CL et acteurs privés + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enjeux identifiés sur le diagnostic du Plan de mobilité rurale ➤ Axes de circulation à compléter en transversales ➤ Sensibilisation et incitation du grand public et des entreprises ➤ Plan Alimentaire Territorial ➤ Diffusion et promotion des tiers-lieux ➤ Favoriser l'emploi local |
| Orientation 2 Permettre la mobilité de tous | Axe 1 Appuyer les initiatives pour la mobilité des personnes les plus fragiles (financièrement, PMR, personnes âgées...) | PETR et CL + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Axe C du Plan de mobilité rurale « Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité » ➤ TAD ➤ Aider la mobilité des demandeurs d'emploi |
| | Axe 2 Diffuser et promouvoir les offres de mobilités alternatives | PETR et CL | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enjeux identifiés sur le diagnostic du Plan de mobilité rurale (Axes A, B et D) ➤ Communication du PETR ➤ Actions relais des intercommunalités |



AIDE AUX PROJETS

PROJET DE TERRITOIRE DU PST

**Chapitre 4. VALORISER LE PATRIMOINE
NATUREL, HUMAIN ET BÂTI DU TERRITOIRE,
correspondant en transversale aux 3 stratégies
du Protocole d'Intention**



| | INTITULÉ DE L'AXE | ACTEURS CONCERNÉS | PISTES D' ACTIONS ENGAGÉES OU POTENTIELLES (NON EXHAUSTIF) |
|---|--|--|--|
| Orientation 1 Préserver, restaurer et médiatiser culture et patrimoine | Axe 1 Repérer, identifier, inciter, initier et accompagner les projets culturels et patrimoniaux | PETR, CL et acteurs privés / publics + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission « culture » ➤ Animation de la charte des paysages et de l'architecture ➤ SCoT en révision (déploiement et protection des Trames Vertes, Bleues et Noires, protections patrimoniales...) ➤ Observatoire de territoire / SIG ➤ Appels à projets du PETR ➤ Encourager ou porter les initiatives en milieu rural |
| | Axe 2 Promouvoir et diffuser les initiatives | PETR, CL, OT et associations | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission « culture » ➤ Communication du PETR et des CL ➤ Agendas et autres supports culturels ➤ Bobine verte |
| | Axe 3 Faciliter l'appropriation pour tous de la culture et du patrimoine, dans toutes leurs composantes | PETR et CL | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission « culture » ➤ Médiatisation, médiation, vulgarisation, pédagogie ➤ Labellisations (Pays d'Art et d'Histoire...) ➤ Partage ton paysage ➤ Valorisation des sites de biodiversité |
| Orientation 2 Mettre en réseau et coordonner le maillage culturel et touristique, vers une mutualisation et une valorisation économique du patrimoine | Axe 1 Sensibiliser et former les acteurs aux enjeux culturels et touristiques | PETR, CL et acteurs privés / publics + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission « culture » ➤ Communication tous canaux ➤ Formations tous formats |
| | Axe 2 Mettre en relation les acteurs culturels et touristiques | PETR | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission « culture » ➤ Forums, assises ... ➤ Les « Rendez-vous iCi » ➤ Coordination et mutualisations des OT |
| | Axe 3 Mettre en œuvre des partenariats et coopérations externes (ex tourisme vert et local autour des vallées et des Pyrénées) | PETR et partenaires + PIF | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chargée de mission « culture » ➤ Relations au Pays Comminges Pyrénées ➤ Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées ➤ Futur programme LEADER |



AIDE AUX PROJETS

ETAT : CRTE



PRÉFECTURE
DE LA
HAUTE-GARONNE

Sur cette base, un **Comité de Pilotage**, assisté d'un **Comité technique**, sélectionne chaque année les opérations que lui soumettent les porteurs prioritairement publics (Communes et Communautés de Communes), pour les intégrer à une **maquette financière annuelle** à partir de laquelle l'Etat mobilisera ses fonds (FNADT, DETR, DSIL...).

2021

Une première **maquette financière 2021** a été annexée au CRTE validé en conseils syndical et communautaire courant décembre 2021 : elle correspond à **3 956 349€ d'aides de l'Etat** sur un montant global des 57 opérations retenues de 17 708 294€, soit une **subvention moyenne de 22%**.



AIDE AUX PROJETS

ETAT : CRTE

2022 verra la **mise en place complète de la mécanique institutionnelle et financière du CRTE** suite à sa signature officielle, avec une prestation menée en interne (Direction et LEADER) et en externe par le PETR (financement ANCT), en lien avec les Communautés de Communes, pour affiner **l'inventaire des projets** principalement communaux et communautaires prévus pour l'année, voire la suivante ; rédiger les **fiches-actions**, avec **indicateurs de suivi** ; et déposer les **dossiers** afférents.



AIDE AUX PROJETS

RÉGION : CTO

Rappel des 3 enjeux
du Contrat Territorial Occitanie 2018-2021



Enjeu 1 : Agir pour la croissance et l'emploi

Objectif 1.1: Renforcer et qualifier l'offre en matière d'infrastructures d'accueil économique

Objectif 1.2 : Faire de la transition écologique et énergétique un facteur de croissance pérenne

Objectif 1.3 : Accompagner les dynamiques de la ruralité

Enjeu 2 : Agir pour la qualité de vie, facteur d'attractivité

Objectif 2.1 : Contribuer à l'intermodalité et favoriser les déplacements doux

Objectif 2.2 : Répondre aux besoins en matière de services et d'équipements

Enjeu 3 : Animer le territoire et accompagner les projets

Objectif 3.1 : Accompagner le développement territorial





AIDE AUX PROJETS RÉGION : CTO

2021



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Chaque année, le CTO se décline en **Programme Opérationnel (PO)**, correspondant à la sélection et à la programmation des projets soumis à la Région par le biais du PETR.

Au moment du Comité de Pilotage du 16 octobre 2021, le PO affichait **511 699€ d'aides régionales programmées** sur un montant global de **14 444 009€ des 23 opérations éligibles** (à noter que 8 dossiers étaient alors à l'instruction).

Depuis 2018, le CTO comptabilise **130 dossiers traités pour 11 millions d'euros d'aides régionales.**

pays
sud
TOULOUSAIN



AIDE AUX PROJETS

RÉGION : CTO

2022



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

ELEMENTS DE CADRAGE DES CONTRATS TERRITORIAUX OCCITANIE 2022-2028

1/ Un contrat intégrateur qui fixe des orientations et priorités partagées issues de la **rencontre entre le Projet de Territoire et les priorités de la Région** (axes, objectifs et leviers du Pacte Vert Occitanie 2040, notamment mobilité, santé, alimentation justice territoriale...) et du Département, avec liste indicative de projets

2/ Une dimension programmatique renforcée :

- un PO prévisionnel annuel (possibilité d'avenant en cours d'année),
- l'affectation d'une subvention Région à un projet territorial (y compris projets des Communes...) est subordonnée à son inscription dans un Programme Opérationnel,
- en fin d'année, procédure de clôture du PO ; les opérations non affectées sont abandonnées ou doivent être réinscrites dans le PO de l'année suivante.





AIDE AUX PROJETS RÉGION : CTO

2022



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

3/ Le CTO doit être le creuset de l'innovation du développement territoriale

4/ La volonté d'ouvrir la contractualisation sur de nouveaux champs d'actions partenariales Région / Territoires au profit des acteurs du territoire

5/ La participation citoyenne

Utilisation ou mise en place dans chaque territoire d'un Conseil Participatif Citoyen (ou « Conseil de développement »)

6/ Des Communes pleinement partie prenante, des élus municipaux associés

Les Maires sont systématiquement associés à l'élaboration du CTO et à celle des PO annuels au travers d'une Conférence des Maires du territoire

7 / Les intercommunalités impliquées

Les intercommunalités, des partenaires opérationnels pour la mise en œuvre, des cosignataires du contrat

8/ Crédits ingénierie rurale : maintenus et revus pour 2023





FINANCEMENT DE PROJETS

EUROPE : PROGRAMME LEADER



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

- Départ de l'animateur à l'été puis recrutement d'une animatrice en septembre.
- Obtention d'une enveloppe complémentaire de 650 000€ de FEADER dans le cadre de la prolongation jusqu'en 2022 du programme 2014-2020. Maquette adoptée en Conseil syndical du 4 octobre :

2021

| Action | Description | nb OP | Maquette FEADER 2014-2020 | Demande complémentaire | Maquette attendue |
|--------|--|-----------|---------------------------|------------------------|--------------------|
| n°1 | Valoriser les ressources locales pour la croissance verte | 9 | 427 000 € | 400 000 € | 827 000 € |
| n°2 | Structurer les filières économiques de demain | 3 | 286 000 € | -13 000 € | 273 000 € |
| n°3 | Favoriser les produits agricoles identitaires en lien avec la demande locale et métropolitaine | 0 | 53 000 € | -28 000 € | 25 000 € |
| n°4 | favoriser les différentes mobilités | 6 | 490 000 € | 1 000 € | 491 000 € |
| n°5 | Favoriser le lien social et la montée en gamme de l'offre culturelle à vocation économique | 16 | 812 000 € | 335 000 € | 1 147 000 € |
| n°6 | Coopération en lien avec les thématiques prioritaires du territoire | 0 | 12 000 € | -7 000 € | 5 000 € |
| n°7 | Animation – Communication – Gestion – Evaluation (Fonctionnement du GAL) | 5 | 270 000 € | -30 000 € | 240 000 € |
| n°8 | Développer et qualifier l'offre touristique | 0 | 150 000 € | -8 000 € | 142 000 € |
| | Total | 39 | 2 500 000 € | 650 000 € | 3 150 000 € |



FINANCEMENT DE PROJETS

EUROPE : PROGRAMME LEADER



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

- 3 réunions du Comité de programmation (consultations écrites)
- 15 opérations présentées
- 15 dossiers programmés pour 609 801,53 € de fonds attribués
- Travail collaboratif (Président du GAL, services PETR et Région) pour remettre de l'ordre et rendre plus lisible instruction et programmation à l'aube de la clôture du programme 2014 – 2020
- Depuis 2015, 69 dossiers traités, 61 dossiers programmés pour une aide de FEADER de 2 620 912,60 € sur un montant global de 14 597 506, 95 €

2021





FINANCEMENT DE PROJETS

EUROPE : PROGRAMME LEADER



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

Candidature du PETR à élaborer pour porter de nouveau un Groupe d'Action Locale (GAL) en Pays Sud Toulousain et obtenir une nouvelle enveloppe de FEADER sur la génération LEADER 2023-2027, en fonction des orientations suivantes :

Un choix stratégique de cohérence territoriale et d'efficacité de l'action publique :

- les futurs GAL devront s'adosser sur les prochains Contrats Territoriaux Occitanie qui constitueront les démarches territoriales intégrées de référence pour la candidature LEADER
- Recherche d'une cohérence de programmation en prenant en compte LEADER dans le PO du CTO



FINANCEMENT DE PROJETS

EUROPE : PROGRAMME LEADER



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

Une enveloppe réduite de 16% :

2014-2020 : 15,9 M€/an, et 13,3 M€/an pour 2023-2027 (*estimation en appliquant le ratio national « leader/volets régionaux »*)

2022

Calendrier :

Dès que possible au cours du 1^{er} semestre 2022 : lancement de l'AMI LEADER, a priori en 2 phases (1 : pré-validation du périmètre du GAL et de sa structure porteuse ; 2 : validation du programme d'actions du GAL)

Un dispositif d'accompagnement spécifique des territoires pour préparer leur candidature (mes. 19-1 PDR) :

Aide forfaitaire par territoire (enveloppe disponible : 440 k€ pour ex-Midi-Pyrénées)



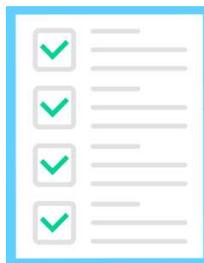


CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Travaux de préfiguration du Contrat Local de Santé

- Elaboration d'un diagnostic territorial de santé



Enquête quantitative

546 questionnaires

(41 élu.e.s, 75 professionnel.le.s et 430 habitant.e.s)



Enquête qualitative

21 entretiens

(6 élu.e.s, 14 professionnel.le.s et 1 représentant.e.s d'habitant.e.s)

- Identification de 4 grandes priorités thématiques

- ❖ Accès aux droits et aux soins
- ❖ Vieillesse et handicap
- ❖ Santé mentale et addictions
- ❖ Prévention et promotion de comportements et d'un environnement favorables à la santé

2021





CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Travaux de préfiguration du Contrat Local de Santé (suite)

- Identification des actions et élaboration du plan d'actions



8 groupes de travail thématiques

Accès aux droits
Accès aux soins
Personnes âgées
Handicap
Santé mentale
Addictions
Prévention
Santé environnement

2021



Rédaction de 14 fiches-actions





CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Plan d'action

2021

- **Axe 1 : Accès aux droits et aux soins**
 - Favoriser l'accès aux droits pour tous, avec une attention particulière pour les publics vulnérables
 - Améliorer l'accès aux soins sur le territoire
- **Axe 2 : Vieillesse et handicap**
 - Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en lien avec la démarche de Territoire 100% inclusif
 - Accompagner le vieillissement et la prise en charge des personnes âgées
 - Soutenir les aidants des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- **Axe 3 : Santé mentale et addictions**
 - Contribuer à une meilleure prise en charge de la santé mentale
 - Développer l'offre de santé en matière d'addictions
- **Axe 4 : Prévention et promotion de comportements et d'un environnement favorables à la santé**
 - Renforcer l'offre de prévention et de dépistage
 - Impulser et/ou renforcer une politique territoriale en matière de santé environnementale



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Définition et instauration de la gouvernance du CLS

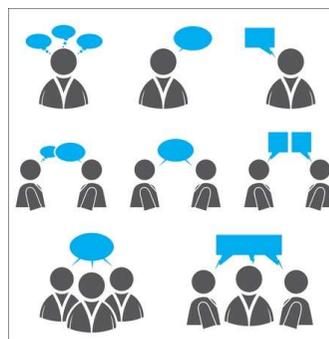
- Comité de pilotage



2 réunions

9/09 et 10/12

- Comité consultatif partenarial



1 réunion

16/09 > 43 participants

2021





CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Soutien aux acteurs dans le déploiement d'actions

2021

- **Projet qualité de l'air intérieur** - Ville d'Auterive / Ecole maternelle Michelet
- **Projet Santé de la femme dans le cadre d'Octobre rose** - Maison de Santé La Terrasse de Carbonne
- **Action de sensibilisation des agents d'accueil des Mairies et CCAS autour de la spécificité de la personne âgée** - MAIA 31 Sud
- **Soutien à la réponse à l'appel à projet PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement) :**
 - Communauté de communes Cœur de Garonne
 - MJC de Carbonne (partenariat avec Maison de Santé Carbonne)

(Les 2 projets ont été financés dans le cadre du PRSE 3)
- **Soutien au déploiement du projet Ma santé au menu**, porté par la Mutualité Française Occitanie, à destination des séniors



Projet Santé de la femme dans
le cadre d'Octobre rose avec
la Maison de Santé La
Terrasse à Carbonne



2021





CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Perspectives

- Réunion du Comité consultatif partenarial (13/01)
- Signature du Contrat Local de Santé (4/02)
- Animation et suivi de la démarche
- Pilotage et co-pilotage d'actions du Contrat Local de Santé
- Accompagnement des porteurs de projets dans la mise en œuvre et le déploiement d'actions
- Participation au réseau des Contrats Locaux de Santé d'Occitanie (animé par l'ARS et l'IREPS Occitanie)





CULTURE

2021

- Animation, gestion et coordination de l'appel à projet **Culture** (fonds LEADER)
- Animation et coordination de « **Partage ton Paysage** » projets transversal PCAET / SCoT / CAUE / Education Nationale
- Elaboration et validation de la Convention Générale **Education Artistique et Culturelle** entre le PETR, les Communautés de Communes et 3 ministères, pour une mise en œuvre sur le reste du mandat (priorité à la jeunesse)
- Coréalisation de la **Bobine Verte** avec le service Plan Climat
- Accompagnement de la Commune de **Martres-Tolosane** sur projet d'équipement culturel (Angonia)
 - Animation de la Commission Culture
 - Administration du site internet www.culturesudtoulouse.fr en lien avec les acteurs publics et privés du territoire (annuaire et agenda)



2021

APPEL A PROJET CULTURE

Prolongation de 2020 à 2021 et gestion de l'adaptation à la situation COVID

69 416€ LEADER obtenus pour 14 structures soutenues :

ECOLE DE MARQUEFAVE, MATERNELLE DU FOUSSERET, MEDIATHEQUE CAZERES, MAISON GARONNE, MEDIATHEQUE DE BERAT, COMMUNE CINTEGABELLE, MJC CARBONNE, COMMUNAUTES DE COMMUNE DU VOLVESTRE ET DU CŒUR DE GARONNE, PLACE DE LA DANSE, MEDIATHEQUE DE NOE, MAIRIE DE MARQUEFAVE, COMMUNE D'AUTERIVE, COMMUNE DE MARTRES



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
l'Europe investit dans les zones rurales



CULTURE

2021

CONVENTION EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Signataires :

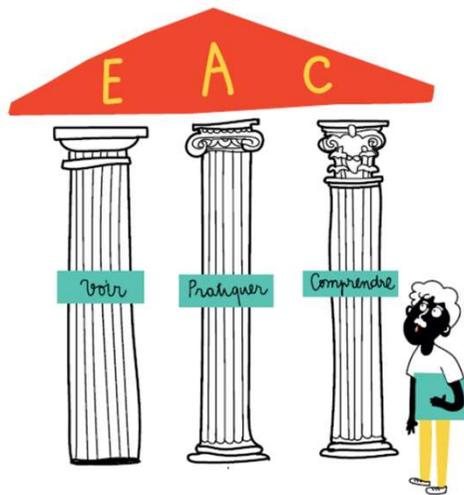
PETR du Pays Sud Toulousain

Les 3 Communautés de Communes

Les ministères de la Culture, des Solidarités et de la Santé,
et de l'Education Nationale.

Objectifs :

- Développer et soutenir la présence d'artistes et de professionnels de la Culture sur le territoire grâce à la découverte et à la pratique tout au long de la vie,
- Soutenir et structurer les pratiques amateurs en dehors du temps scolaire,
- Favoriser des actions contextualisées qualitatives et diversifiées.





CULTURE

PARTAGE TON PAYSAGE

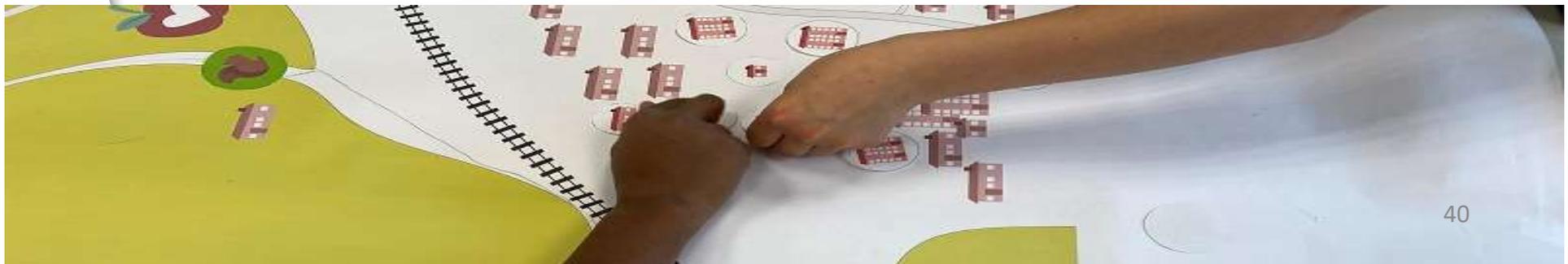
Projet transversal des services Energie-Climat, SCoT et Culture

PARTENAIRES :

PETR du Pays Sud Toulousain, Education Nationale, CAUE 31, FREDD, Nature en Occitanie, SMGALT, école de Salles sur Garonne

ACTIONS :

- Coordination et animation,
- Interventions en classe des services SCoT et Energie-Climat : 2 journées,
- Réalisation d'un jeu de rôle sur l'aménagement du territoire (SCoT),
- 1 journée d'animation de l'association Nature en Occitanie et du SMGALT,
- Interventions de l'association FREDD pour des ateliers de réalisation de court métrage : 6 demi-journées,
- Réalisation d'un film court « Salles 2050 ».





COMMUNICATION

- **Stage de 6 mois en communication de Morane Campi (ISCOM)**
 - Réalisations graphiques (1 bulletin du SCoT, communication mobilité),
 - Réalisation de 4 infolettres,
 - Aide à la stratégie de communication du service Mobilité,
 - Sondage de notoriété du site Culture,
 - Sondage de notoriété du Pays et de sa communication,
 - Propositions créatives pour la Conférence des Maires,
 - Propositions de remaniement du site internet.

- **Nouveautés Net**
 - Remaniement de la page d'accueil du site du PETR du Pays Sud Toulousain,
 - Création des pages Mobilité et Annuaire des entreprises RGE.



CULTURE ET COMMUNICATION

2022

- **Ingénierie** : remplacement de la Chargée de mission suite à départ sur Martres-Tolosane,
- Déclinaison opérationnelle de la **Convention Générale Education Artistique et Culturelle** : pilotage, animation et suivi de la démarche avec les partenaires (objectif de premières actions en établissements scolaires dès septembre 2022),
- Repositionnement de la stratégie **LEADER** dans le cadre de la candidature à la nouvelle génération du programme européen de développement rural,
- Réflexion sur des **projets transversaux** (PCAET, CLS, SCoT, Pays d'Art et d'Histoire...)
- Participation à la **nouvelle cellule Communication** du PETR (réunion des services pour élaborer et implémenter la stratégie de communication souhaitée par les élus, sous l'égide de la Direction Générale) : la mission Culture est déchargée de la communication globale du PETR, à l'exception de l'infolettre (centralisation des articles et maquettage pour diffusion mensuelle)
 - Animation du **site dédié à la Culture en Pays Sud Toulousain**, en coordination avec le site du PETR





ÉNERGIE - CLIMAT

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2021

PCAET

- Partage ton Paysage en lien avec la mission Culture du PETR et de nombreux partenaires (cf diapositive dédié plus haut)
- Intervention dans une classe de CM1-CM2 à Salle-sur-Garonne
- Réalisation d'un film par les enfants de la classe, avec FREDD





ÉNERGIE - CLIMAT

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2021

PCAET

■ 1^{er} édition de la **Bobine verte**
Cycle de projection de films de sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques. Suite à un appel à intérêt, les communes du pays s'engageant dans l'organisation d'une éco-manifestation ont bénéficié d'une projection en plein air ou dans leur salle des fêtes.

- 9 Projections
- 360 spectateurs

■ Une **conférence trame noire**, en partenariat avec France Nature Environnement, coorganisé et diffusée auprès des élus du Pays, le 25 mai.





ÉNERGIE - CLIMAT

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

RENO

2021

pays
sud
TOULOUSAIN

- 5 réunions de rencontre avec les Communes sur la pérennisation et le financement du service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics:
 - 40 communes représentant 70% de la population,
 - 35 projets de rénovation et énergie renouvelable répertoriés.
- Accompagnement au montage des dossiers de Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- Finalisation du programme ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique, en partenariat avec SOLEVAL-2020-2021 :
 - 1 Appel à Manifestation d'Intérêt / AMI auprès des collectivités, 2 groupements de commandes
 - 200 000€ d'aides mobilisées (au lieu de 193 000 € à l'origine) :
 - ✓ 70 000 € pour SOLEVAL
 - ✓ 90 000 € pour le PETR
 - ✓ 40 000 € pour 2 Communautés de Communes et 8 Communes du Pays : 23 audits et mises à jour + 19 bâtiments équipés en métrologie



ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



ÉNERGIE - CLIMAT

CHALEUR RENOUVELABLE

2021

ENR



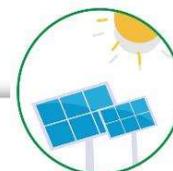
- Mise en œuvre du nouveau Contrat d'Objectif Territorial / COT Chaleur renouvelable août 2022-juillet 2024, co-financé par l'ADEME

Second contrat déployé sur 2 territoires, le Pays Sud Toulousain et le Pays Comminges Pyrénées

- Partenariat avec le PETR du Pays Comminges Pyrénées (mutualisation d'un poste de chargé de mission),
- Prise de la délégation des aides de l'ADEME et instruction des dossiers par le PETR du Pays Sud Toulousain.

- Objectifs du contrat :

- 21 unités de production de chaleur renouvelable (géothermie, bois, solaire thermique) auprès des collectivités et des acteurs privés,
- 6,7 Gwh/an – production chaleur,
- 2 millions d'euros de subventions mobilisables.





ÉNERGIE - CLIMAT MOBILITE

2021

Mobilité

- Challenge de la mobilité organisé pendant une semaine, destinés aux agents et aux élus des Communautés de Communes et du PETR



25 %
de **PARTICIPATION**



3440 km **EVITES**

- **Fêtes du Vélo :**
Le PETR a mobilisé et accompagné les Communes du Pays sur les aspects méthodologique pour organiser des fêtes du vélo, ainsi que sur la communication de leurs évènements





ÉNERGIE - CLIMAT MOBILITE

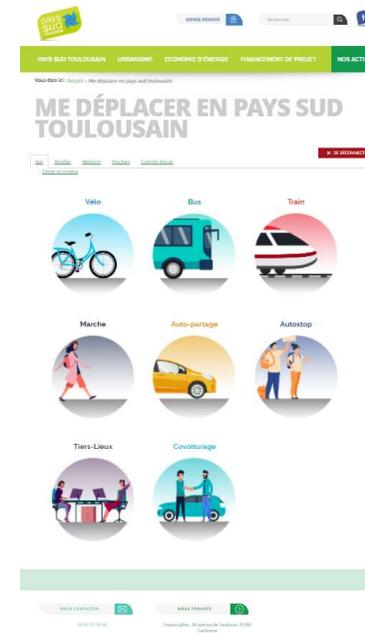
2021

Mobilité

- Création d'un Identité visuelle mobilité



- Pages mobilité sur le site
Les internautes peuvent retrouver les moyens de mobilité disponibles sur le Pays.





ÉNERGIE - CLIMAT MOBILITE

2021

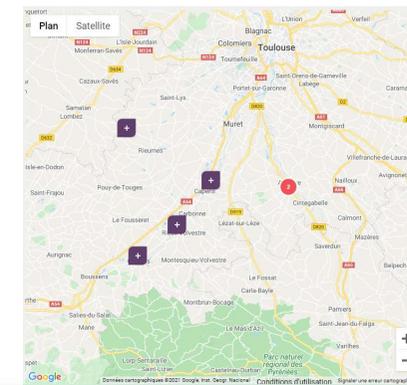
Mobilité

- Elaboration du Schéma Directeur Cyclable, qui sera finalisé en 2022



- Animation territoriale

- 2 groupes de travail **mobilité inclusive**
- Accompagnement des projets de **tiers lieux** et réalisation d'une carte interactive des tiers lieux du Pays- 6 réunions avec Lherm et Montesquieu





ÉNERGIE - CLIMAT

MOBILITE

2021

Mobilité

- Lancement de l'expérimentation Rézo Pouce (autostop organisé et sécurisé visant à réduire l'usage soliste de la voiture et à faciliter les déplacements sur le territoire) : 38 Communes engagées
- Appel d'offres pour une expérimentation à mener sur l'autopartage, visant à partager des véhicules de collectivités ou d'entreprise avec les usagers du territoire





ÉNERGIE - CLIMAT GUICHET RENOV'OCCITANIE



L'Espace Info Energie et Objectif Réno deviennent
Le Guichet Rénov'Occitanie du Pays Sud Toulousain

Habitat



L'objectif reste le même :
Conseiller, aiguiller et accompagner tous les ménages
dans leurs projets de rénovation énergétique.
Dynamiser l'offre et la demande sur le territoire.

2021



ÉNERGIE - CLIMAT

GUICHET RENOV'OCCITANIE



Habitat

| OBJECTIFS | RÉSULTATS | |
|---|-----------|------|
| 1100 conseils de premier niveau | 1160 | 105% |
| 770 conseils personnalisés | 878 | 128% |
| 100 réalisations d'audit énergétique | 69 | 69% |
| 25 accompagnements pour la réalisation de travaux de rénovation globale (Phase amont, pendant et après travaux) | 8 | 32% |

pays
sud
TOULOUSAIN



Un des guichets les plus dynamiques d'Occitanie



ÉNERGIE - CLIMAT

GUICHET RENOV'OCCITANIE



Habitat

2021

pays
sud
TOULOUSAIN

■ Actions de communication

- **Rédaction d'articles** (infolettre / presse locale)
- Reprise des **chroniques sur Radio Galaxie**
- Mise à jour régulière du **site Internet du PETR du Pays Sud Toulousain**

NOS ACTUS



Dites Rénov'Occitanie !

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt porté par la Région Occitanie, le PETR Pays Sud Toulousain est désormais porteur du guichet Rénov'Occitanie.

[+ D'INFOS](#)



The screenshot shows the website interface for 'pays sud TOULOUSAIN'. At the top, there is a navigation bar with 'PAYS SUD TOULOUSAIN', 'URBANISME', 'ECONOMIE D'ÉNERGIE', 'FINANCEMENT DE PROJET', and 'NOS ACTIONS'. Below this, a breadcrumb trail reads 'Vous êtes ici : Accueil > Economie d'énergie > Conseils aux particuliers'. The main content area is titled 'Conseils aux particuliers' and contains several questions and answers related to energy efficiency, such as 'Vos factures énergétiques sont élevées ?' and 'Comment améliorer l'isolation de votre logement ?'. On the right side, there are logos for 'Rénov'Occitanie' and 'AREC Occitanie'. A vertical sidebar on the far right contains social media icons for Facebook, Twitter, and a search icon.



ÉNERGIE - CLIMAT

GUICHET RENOV'OCCITANIE



Habitat

■ **Animations : 174 visiteurs**
Le PETR participe ou organise des manifestations telles que :

- Festival **Agitaterre** – septembre 2021
- **Journée portes ouvertes Maison France Service du Volvestre** – octobre 2021
- **2 Journées Energie Habitat** – septembre et novembre 2021

2021

pays
sud
TOULOUSAIN





ÉNERGIE - CLIMAT

GUICHET RENOV'OCCITANIE



Habitat

- **Mobilisation des professionnels :**
l'objectif est une offre de qualité sur le territoire
 - 29 artisans partenaires du Guichet,
 - 1 groupe de travail et 1 comité de sélection,
 - 1 réunion organisée en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
 - Envois réguliers d'info aux artisans partenaires sur l'actualité des aides,
 - Création et suivi d'un annuaire sur le site du PETR du Pays Sud Toulousain valorisant les artisans partenaires RGE (Reconnus Garants de l'Environnement).





ÉNERGIE - CLIMAT

PERSPECTIVES DU SERVICE

2022

À mi-parcours de la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial / PCAET :

- Intégrer des enjeux du Plan Climat dans le **SCoT** en révision,
- Elaborer un **Schéma Directeur des Energies Renouvelables** en lien avec le SCoT,
- Déployer la **Bobine verte**, seconde édition,
- **RENOBAT** : mettre en œuvre de la convention de partenariat avec le SDEHG pour l'accompagnement des collectivités à la rénovation des bâtiments et pérenniser le financement de la mission,
- Monter en puissance le **COT Chaleur renouvelable**,
- Poursuivre et consolider l'animation du (nouveaux objectifs à la hausse), **Guichet Rénov'Occitanie**,
- Finaliser le programme **France Mobilité**, notamment en déployant les services Rézo Pouce et l'autopartage,
- Finaliser le **Schéma Directeur Cyclable** et l'animer.





URBANISME - AMENAGEMENT

2021

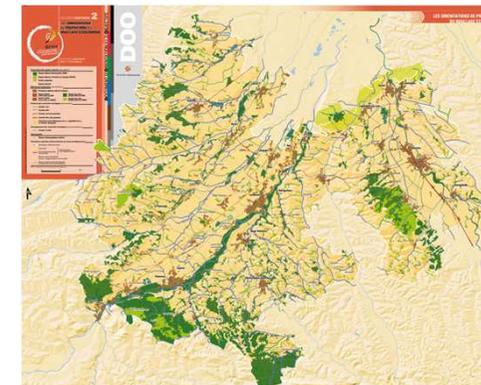
- Planification avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Application du Droit des Sols (ADS)





URBANISME - AMENAGEMENT

LE SCOT



Avis sur les documents de planification et avis ADS

Pour rappel, les élaborations de PLU et les révisions générales font l'objet d'une analyse en commission SCoT puis d'une délibération en Conseil syndical. De plus, les élaborations des cartes communales, les modifications et les révisions allégées des PLU sont soumises à avis du SCoT après validation du Vice-président / VP à l'urbanisme du PETR. Les avis sur les mises en compatibilité des PLU sont donnés lors de réunions conjointes des Personnes Publiques Associées (PPA).

Comme le prévoit le code de l'urbanisme, l'établissement chargé du SCoT est également interrogé sur les projets d'urbanisme dont la surface envisagée est supérieure à 5 000 m² de surface plancher et pour les projets commerciaux dont la surface de vente prévue est supérieure à 1 000m².

Au cours de l'année 2021, le SCoT a dû se prononcer sur 13 documents de planification (dont 7 depuis août : Auterive, Pouy de Touges, St Elix-le-Château, Ste Foy de Peyrolières, Palaminy, Martres Tolosane, St Sulpice S/ Lèze) et sur 5 projets d'urbanismes et de commerces (dont 2 depuis août : Le Fousseret, St-Elix-le-Château)

Avis sur les autres documents de planification liés au SCoT

- Travail sur un Guide « SAGE et Urbanisme »
- Avis sur le PPRN du Bassin Garonne Moyenne



2021



URBANISME - AMENAGEMENT

LE SCOT - REVISION



1^{er} semestre : phase diagnostic

- Avril : hiérarchisation des enjeux environnement et agriculture + réunion en Bureau pour présenter les impacts du passage en « nouveau SCoT »,
- Mai : réunion PPA,
- Mai et juin : restitution des ateliers de diagnostics thématiques ayant eu lieu en 2020, ainsi que de la hiérarchisation des enjeux aux 3 communautés de communes.

2^{ème} semestre : cadrage du calendrier (en lien avec Haute Garonne Ingénierie / HGI qui accompagne le PETR)

- Validation par la commission SCoT d'un calendrier prévisionnel avec pour le 1^{er} semestre 2022 : mise en place d'un CoTech, d'un CoPil, de réunions avec les élus et d'ateliers à destination du grand public,
- Validation par la commission SCoT d'un séminaire de relance de la révision et de début de co-construction du projet à l'attention de l'ensemble des élus du territoire,
- Réflexion sur la formation densité avec HGI et le CAUE,
- Relectures des documents en cours de finalisation par HGI : diagnostic et état initial de l'environnement,
- Travail sur les thématiques des ateliers en lien avec le projet de territoire et les compétences du PETR,
- Réflexions sur la communication de la révision et moyens à mettre en œuvre (1 article réalisé),
- Participation à des réunions de travail sur les thématiques du SCoT : intégration de la Trame Verte et Bleue / TVB dans le documents de planification organisée par l'Agence Régionale de la Biodiversité, travail sur la TVB avec la Fédération de chasse, Trame Noire proposée par la Région Occitanie, patrimoine bâti avec la DRAC.

2021

pays
sud
TOULOUSAIN





URBANISME- AMENAGEMENT

LE SCOT



Travail partenarial

- Inter-SCoT : participation à 2 réunions de travail depuis août et aux formations proposées,
- Fédération des SCoT : participation aux échanges (notamment sur le Schéma Régional des Carrières / SRC, courrier de soutien et rendez-vous des SCoTs Occitanie),
- Rencontres avec les partenaires : référents techniques de la Région, chargés de mission SCoT voisins (Gascogne, Ariège, Comminges, Lauragais), services de l'Etat, CEREMA, CAUE, Communautés de Communes, Communes majeures, Even Conseil, MRAe, HGI,
- Participation à 3 réunions de travail sur l'élaboration de la charte du Parc Naturel Régional / PNR Comminges Barousse Pyrénées en cours de création, et avis sur l'analyse territoriale des compétences du PETR,
- Intervention au titre du SCoT dans le cadre de deux événements de la Bobine Verte sur le thème « aménager les zones rurales à l'heure de la crise climatique » (cf diapositive dédiée plus haut),
- Réunion de travail avec le Conseil de Développement / CoDev.

2021

Observation du territoire

Impact de la loi Climat et résilience :

- Participation du PETR au CoPil (VP en charge du SCoT) et au CoTech (Chargée de mission SCoT) de la Conférence des SCoTs afin de proposer une territorialisation de l'objectif Zéro Artificialisation Nette / ZAN à 2050, en lien avec la Fédération des SCoTs et la Région,
- Veille juridique concernant l'objectif ZAN et ses conséquences,
- Candidature à l'AMI Objectif ZAN de l'Ademe et recherche de partenaires,
- Suivi du territoire par des indicateurs en lien avec le prestataire Teréval.





URBANISME - AMENAGEMENT

LE SCOT



Planification et avis ADS

- Poursuivre l'accompagnement des Communes sur l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et les grands projets en lien avec le service ADS,
- Poursuivre les analyses et avis sur les documents de planification supérieurs (charte PNR, Schéma Régional des Carrières...).

2022

Révision du SCoT

- Mettre en œuvre le calendrier de révision du SCoT (interventions en Bureau et commissions communautaires, séminaires, ateliers grand public...)
- Conduire les études nécessaires à cette révision (étude sur les corridors, parangonnage, travail avec les partenaires, formations des élus, etc.)
- Poursuivre la communication et le travail de co-construction avec les élus, partenaires et le grand public





URBANISME - AMENAGEMENT

LE SCOT



Observation du territoire

- Poursuivre l'étude de la mise en œuvre de l'observatoire de territoire en lien avec la révision du SCoT (en fonction des résultats de la candidature à l'AMI ZAN de l'ADEME),
- Poursuivre le suivi de l'observation avec l'outil de suivi des indicateurs Tereval.

2022

Lien avec les partenaires

- Poursuivre le travail sur l'élaboration de la conférence des SCoTs (application ZAN),
- Participer à l'Inter-SCoT du Grand Bassin Toulousain,
- Participer au réseau des SCoT : Fédération Nationale SCoT,
- Animation du CoDev en lien avec la révision du SCoT.





URBANISME

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

2021

- L'activité du service ADS a fortement été perturbée au cours de l'année 2021, d'une part, par la **crise sanitaire** qui a obligé la mise en télétravail des instructeurs, dont 3 agents venaient tout juste d'arriver sans être parfaitement formés, dès lors plus ou moins livrés à eux-mêmes ; d'autre part, par les **problèmes de personnel**, en particulier les absences répétées puis le départ de la responsable, qui a d'autant plus créé un sentiment d'abandon et de dépit parmi l'équipe ADS, sans compter une difficulté à recruter et à garder.
- Une **reprise en main** est intervenue à la moitié de l'année, notamment avec la décision de mettre en place une **véritable direction de l'urbanisme**, pourvue en novembre. À la demande du Bureau du PETR, **réorganisation et stabilisation** ont été les maîtres-mots de la fin d'année, appliqués par le nouveau Directeur Général des Services et la nouvelle Directrice de l'Urbanisme. Elles consistent essentiellement en **une stratégie et une gestion des Ressources Humaines revues et corrigées** en favorisant la communication interne, la considération des individus, la cohésion collective, la montée en compétences des instructeurs, et ainsi **l'accroissement de l'efficacité du service**.





URBANISME - AMENAGEMENT

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

2021

- Afin d'appuyer cet effort de réorganisation et de stabilisation, les 81 Communes adhérentes (dont 3 extérieures au Pays) ont accepté la demande du PETR de financer le service à hauteur de **1 euro par habitant et par an** (représentant 98 350 € en 2022), **en plus de la tarification à l'acte** (153 euros l'unité – 183 pour les Communes extérieures), et ce, à compter de 2022. Ce qui devrait permettre d'équilibrer le budget, voire de l'augmenter de manière à lui donner les moyens nécessaires à un **déploiement non moins nécessaire face à une augmentation constante des demandes d'autorisation** : +9% en 2020 par rapport à 2019, +30% en 2021 par rapport à 2020 (dus en particulier à un afflux de dossiers en décembre, avant l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 de la Réglementation Environnementale 2020) → 3 626 « équivalents permis de construire » déposés en 2021 (dont environ 280 les 15 derniers jours de l'année) contre 2 793 en 2020.
- Une sollicitation des Communes se fait jour concernant le **contrôle de conformité des réalisations en rapport aux autorisations** : plusieurs Maires souhaiteraient un accompagnement du PETR pour prévenir et gérer les litiges en la matière. Même problématique en Pays Comminges Pyrénées, qui pourrait éventuellement être gérée en commun.





URBANISME - AMENAGEMENT

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

2022

- Formation accrue des agents et réorganisation des bureaux afin de rassembler le service en un bloc compact et solidaire.
- Réunions hebdomadaires de l'équipe et séminaires ponctuels de manière à favoriser la communication, la coordination, la cohésion et l'efficacité du service.
- Réflexion sur une sectorisation alternative : non plus par communauté de communes, mais Nord – Sud (péri-urbain / rural) en tenant compte des couloirs de flux liés aux grands axes de mobilité (autoroute, routes, voies ferrées), dans la mesure où les enjeux et les demandes sont différents et doivent être traités comme tels. D'où 2 secteurs, avec 1 responsable, 1 adjoint et 5 instructeurs pour chacun.
- Une plus grande incarnation du service avec des instructeurs référents pour les Communes et Communautés de Communes, et davantage de terrain.

pays
sud
TOULOUSAIN



Relance de la dynamique

- Relance et réorganisation du CODEV depuis 2019, interrompues par les soubresauts de la crise sanitaire, dans l'optique d'une démocratie participative régénérée et active.
- Participation à l'élaboration du Projet de Territoire 2021 (concertation bousculée par les délais imposés de l'Etat en vue l'adoption du CRTE fin 2021) : conclusions de ses réflexions intégrées pour l'essentiel par le Conseil syndical

2021

Officialisation et activation du CODEV nouvelle formule

- Confirmation des candidatures recueillies, notamment via l'appel au grand public lancé précédemment (36 au 31 décembre 2021, sur les 40 visées par les statuts du PETR)
- Validation des membres du CODEV et du protocole de partenariat PETR – CODEV en Conseil syndical
- Association du CODEV aux grandes actions du PETR pour 2022, en particulier : CLS, CTO 2022-2028, culture, candidature LEADER 2022-2027, PCAET, révision du SCoT

CONCLUSION

FEUILLE DE ROUTE 2022

Le PETR du Pays Sud Toulousain s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à **animer et implémenter le Projet de Territoire renouvelé**, en cohérence, en coordination et en association avec les politiques et actions publiques des Communautés de Communes, ce qui se traduira par :

- **La poursuite et l'intensification de la réflexion concertée sur l'avenir du territoire**, notamment dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale / SCoT, en lien étroit avec le Conseil de Développement ;
- **La représentation du Pays Sud Toulousain** auprès des pouvoirs publics et des diverses institutions ;
- **La mise en réseau des acteurs du territoire**, et la conclusion ou le renforcement des **partenariats** ;
- L'élaboration, l'animation et la bonne application des **contrats de Pays** ;
- **La veille réglementaire et financière** quant aux dispositions et dispositifs européens, nationaux, régionaux et départementaux afférant aux thématiques et domaines attribués au PETR du Pays Sud-Toulousain ;



CONCLUSION

FEUILLE DE ROUTE 2022

- Une **Assistance Maîtrise d’Ouvrage** à destination des Communautés de Communes et de leurs Communes membres, telle que définie dans le préambule ;
- L’amélioration continue et la consolidation du **service ADS** ;
- **Le passage à la phase opérationnelle du Contrat Local de Santé** ;
- **La détermination et la mise en œuvre d’une stratégie culturelle globale** à travers des actions d’envergure ou plus modestes, tout particulièrement la **structuration de l’éducation artistique et culturelle** ainsi que la **préservation et la valorisation patrimoniales** ;
- **La montée en puissance du service Energie-Climat** en faveur prioritairement des collectivités locales (Chaleur renouvelable, Rénobat) et des ménages (Guichet Rénov’Occitanie) ;
- **La concentration du Plan Climat Air Energie Territorial / PCAET sur les énergies renouvelables, les filières vertes et la mobilité alternative**, pour un territoire exemplaire ;
- Toute action complémentaire dévolue au PETR du Pays Sud-Toulousain par les Communautés de Communes.



pays
sud
TOULOUSAIN

